

FORUMS POUR LES CONSOMMATEURS

VISITE PERMIS

Par **gtrobu** Posté le 04/04/2020 à 12h47

Bonjour à toutes et à tous .

J'habite dans le Calvados , vu la conjoncture actuelle (confinement) l'un ou l'une d'entre vous à t'il (elle) des informations sur les rdv pour visite médicale permis de conduire ? Bien sûr cela s'adresse également pour les personnes habitants d'autres régions de notre beau pays !

12 RÉPONSES

patricem - 06/04/2020 à 11h07

Bonjour,

cela a l'air clos dans le 78. Allez sur la page de prise de rendez-vous de votre préfecture...

Cdt,

Patrice

Moderateur - 06/04/2020 à 11h16

Bonjour,

Effectivement, comme le souligne Patricem, c'est vers votre préfecture (préfecture de police à Paris) qu'il faut vous tourner pour savoir ce qu'il en est. Chaque préfecture a un service du permis de conduire. Beaucoup ont un site internet où vous renseigner.

Cordialement,

le modérateur.

gtrobu - 06/04/2020 à 13h26

Merci de vos retours , très difficile d'avoir des informations . Je vais devoir patienter ... Bon courage à tous !

patricem - 06/04/2020 à 16h56

Bonjour,

n'habitant pas dans le calvados, je n'ai pas testé au delà de la page d'accueil, mais cela semble déjà mieux que dans le 78 : <http://www.rdv.calvados.gouv.fr/booking/create/789>

gtrobu - 06/04/2020 à 17h30

Oui , je connais l'adresse et pour être plus précis j'ai même déjà une date de rdv , prise fin décembre (ma date de validité s'arrêtant le 17 janvier) , et la première libre était le 20 avril . Maintenant quand on visite le site , on annonce pas de rdv avant le premier juillet ! Et ça because Corona je présume . Conclusion : je peux m'asseoir sur mon rancart . En plus s'il faut attendre que les personnes qui elles avaient un rdv avant moi , dans le meilleur des cas me voilà encore à pince pour au minimum 4 mois .

Lolo1999 - 06/04/2020 à 22h22

Bonsoir à tous

Merci à gtrobu pour cette question qui me concerne.

Effectivement, g des pb d'alcool depuis 20 ans et ds la nuit du 13/14 février 2020: léger accident ms la police est venu et suspension de 6 mois donc je récupère mon permis le 15 août ms la visite médicale doit etre 1 mois avant. Faut il que je prenne rdv dès maintenant .

Et petite question, comment vivez vous ce confinement vous??

Bonne soirée

gtrobu - 07/04/2020 à 10h03

Bonjour Lolo1999 , pour répondre à votre question le confinement me gêne comme grand nombre d'entre nous . Mais étant retraité d'un grand établissement hospitalier (chu de Caen) cela me conforte dans le bon respect du confinement : d'une part pour le nombre de malades dont j'ai du m'occuper durant plus de 30 ans et également par respect du personnel actif et en première ligne qui pour une fois à l'air d'être reconnu à sa juste valeur , sauf par qq personnes lâches qui comme tous les lâches non pas le courage d'affronter les soignants qu'ils dénigrent et dont ils auront sûrement besoin un jour !!! (Pauvres CONS).
Pour ce qui concerne la récupération de mon permis , si je suis si pressé c'est que cela fait , pour raison de santé (bloqué et même " confiné " 3 étés de suite et que je me faisais une joie de pouvoir profiter du prochain (même si pour moi le soleil est à éviter ...)
Alors patience , bon courage et surtout respectez bien les consignes .

Lolo1999 - 07/04/2020 à 10h37

Bonjour gtrobu et merci pour votre réponse
Bon courage et prenez- soin de vous

Moderateur - 07/04/2020 à 10h40

Bonjour Gtrobu,

Petite vérification : vous a-t-on signifié que votre rendez-vous pour la récupération du permis de conduire était annulé ou reporté ?

La France est au ralenti mais tout n'est pas interrompu non plus. Si vous n'avez rien reçu il est possible que votre rendez-vous ait bien lieu.

Cordialement,

le modérateur.

gtrobu - 07/04/2020 à 11h06

Mr le modérateur , pour répondre à votre question , j'ai bien reçu après informations auprès de la préfecture du Calvados , un mail en date du 20 / 04 disant : " Il n'est pas possible de répondre à ce jour Il n'y aura pas de visite tant que le confinement restera en mesure d'application je vous conseille de conserver ce mail et de prendre connaissance sur notre site après confinement .
Cela , mise à part la conservation du mail , semble clair . Donc si actuellement je visite le site , il est écrit " pas de prise de rdv avant le premier juillet .

Moderateur - 07/04/2020 à 11h24

Merci pour vos précisions.

En effet donc malheureusement cela vous condamne à attendre. Je suppose que la conservation du mail sert de justificatif pour montrer que vous aviez rendez-vous le 20 avril. Peut-être une liste prioritaire (pour ceux dont le rendez-vous a été annulé) sera-t-elle établie quand les commissions médicales pourront reprendre.

gtrobu - 07/04/2020 à 11h40

C'est effectivement ce à quoi j'ai pensé . Espérons que ce sera le cas !

Je vais donc sagement patienter dans le respect des règles en souhaitant que la majorité des personnes concernées par ce fléau (pour ne pas dire tout le monde) suivra cette sage ligne de conduite .

Merci de votre retour et bon confinement .
